

# PV de l'Assemblée générale du 3 février 2021 de Cèdres Réflexion

Tenue en visio-conférence (zoom) de 19h30 à 21h15~

## Présents :

- |                     |                         |                         |
|---------------------|-------------------------|-------------------------|
| 1. Frédéric Amsler  | 8. Geneviève Frei       | 14. Jacques Zwahlen     |
| 2. Sylvie Arnaud    | 9. Pierre Gisél         | Ont rejoint en cours de |
| 3. Anne Baudraz     | 10. Jean-François       | soirée :                |
| 4. Roland Besse     | Habermacher             | 15. René Blanchet       |
| 5. Jacques Besson   | 11. Arianne Ledermann   | 16. Pierre Arnaud       |
| 6. Alain Bürki      | 12. Laurent Michel      |                         |
| 7. Stephanie Clarke | 13. Françoise Schneiter |                         |

## Excusés : par ordre de réception

- |                        |                              |                      |
|------------------------|------------------------------|----------------------|
| 1. Alfred Stettler     | 9. Pierre Farron             | 17. Eliane Stucki    |
| 2. Pierre-André Schütz | 10. Jocelyne Bataillard      | 18. Olivier Calame   |
| 3. Myriam Karlström    | 11. Olivier André            | 19. Alain Frei       |
| 4. Mikael Karlström    | 12. Marc-André Freudiger     | 20. Jean-Luc Blondel |
| 5. Frédéric Piguët     | 13. Etienne Visinand         | 21. Philippe Kiener  |
| 6. Marie-Claude Ischer | 14. Michel Durussel          |                      |
| 7. Claire-Lise Walz    | 15. Grégory Solari           |                      |
| 8. Bernard Bolay       | 16. Anne-Sylvie Schertenleib |                      |

## 1. Ouverture

---

Le président, Jean-François Habermacher, ouvre la séance qu'il conduira selon l'ordre du jour adressé le 12 janvier 2021.

La vice-présidente, Sylvie Arnaud, nomme les personnes excusées. Elle rappelle quelques fonctionnalités de zoom.

## 2. Adoption du PV de l'AG 2020

---

Pas d'AG en présentiel en 2020, mais points statutaires soumis par mail au vote des membres.

Le PV décisionnel ne soulève pas de question et est adopté à la majorité et 2 abstentions.

## 3. Rapport d'activités 2020

---

Le président donne lecture du [rapport annuel 2020](#). La parole n'est pas demandée, le rapport est adopté à la majorité et 1 abstention

## 4. Comptes 2020

---

La trésorière, Sylvie Arnaud, présente [les états financiers 2020](#) ainsi que la proposition du comité à l'AG. Vu qu'il n'y a pas eu d'appel aux cotisations, l'association n'a eu quasiment aucun produit en 2020, mais néanmoins quelques charges (graphiste, travail sur le site, rencontres du comité, etc.).

Le comité propose d'éponger le déficit de 1813 CHF par la dissolution des réserves facultatives issues de bénéfices reportés (403 CHF) et par le recours au capital pour 1410 CHF.

Le capital de l'organisation serait alors 7117 CHF.

Alain Bürki, vérificateur, lit le rapport établi par Alfred Stettler et lui. (Texte en annexe).

Les états financiers sont adoptés à la majorité et 1 abstention, de même que le rapport des vérificateurs des comptes.

Décharge est donnée au comité.

## 5. Nomination de 2 nouveaux membres du comité

---

Le président présente Grégory Solari et Jacques Zwahlen pour étoffer le comité.



**Grégory Solari** est philosophe et théologien, chargé d'enseignement aux Facultés de théologie protestante de Genève et catholique de Fribourg, formateur pour l'Église catholique du canton de Vaud (ECVD) et directeur des Editions Ad Solem ;

Grégory Solari est bien connu dans notre canton puisqu'il collabore depuis plusieurs années avec Pierre Gisel et la Société vaudoise de théologie. Il est membre du Conseil de Fondation du Centre culturel des Terreaux (CCT).

**Jacques Zwahlen**



Licencié en droit de l'Université de Lausanne et diplômé de l'IUED à Genève, Jacques Zwahlen (né en 1956) a fait carrière dans l'entreprise familiale Veillon SA, qu'il a dirigée de 1994 à 2007.

De 2010 à 2015, il fut plus particulièrement secrétaire général de l'association des directeurs des établissements scolaires officiels vaudois (ADESOV). Parallèlement, il a été actif dans des conseils de fondation et des comités d'association. Il a ainsi été vice-président d'Ethos, fondation suisse d'investissement pour un développement durable, a présidé la fondation du théâtre de l'Arsenic et celle pour l'Université de Lausanne (ex 450e). A ce titre, il a participé au programme interdisciplinaire Vivre ensemble dans l'incertain (VEI), lancé en 2007 par l'UNIL en lien avec la société civile.

Actuellement, Jacques Zwahlen est aussi trésorier de l'[association arboRise](#). Cette association développe, avec la population locale, un projet de reboisement au cœur de la Guinée Conakry, pour lutter contre le réchauffement climatique et sauver de la désertification, le château d'eau naturel de l'Afrique de l'ouest, aux sources des fleuves Niger, Gambie et Sénégal.

Enfin, il a été membre de l'Assemblée constituante vaudoise, actif au sein du Groupe vaudois de philosophie et membre du comité d'initiative pour des entreprises responsables. Il est actuellement, vice-président d'Appartenances, association de soutien à l'intégration sociale des migrants dans le canton.

### **Grégory Solari et Jacques Zwahlen sont élus à l'unanimité.**

Jean-François prononce ensuite quelques mots plus personnels

*« Voilà le comité nouvellement constitué... Permettez-moi un petit mot personnel...*

*Comme je préside pour la dernière fois le comité et l'assemblée générale de Cèdres Réflexion, j'aimerais exprimer à toutes et tous, officiellement, ma gratitude pour votre soutien fidèle, amical et généreux et pour l'intérêt que vous avez manifesté à nos projets.*

*Je quitte la présidence l'esprit libre et le cœur léger, heureux aussi de laisser une association saine et dynamique, dont l'utilité, me semble-t-il, reste avérée, aujourd'hui encore.*

*Je souhaite bon vent à Jacques Zwahlen qui va reprendre les rênes de la présidence. Je me réjouis de collaborer à la réalisation de certains projets et de vous rencontrer à l'une ou l'autre de nos futures activités.*

*E la nave va ! »*

Sylvie Arnaud enchaîne et remercie le président sortant pour sa présidence engagée, généreuse, attentive. Une attention aux autres, une attention à la ligne choisie pour l'association, une attention aux détails. Le tout dans la bonne humeur et les éclats de rire. Il met la barre haut pour Jacques Zwahlen en qui le comité place également toute sa confiance.

## **6. Nomination de 2 contrôleurs des comptes**

---

MM. Alfred Stettler et Alain Bürki acceptent de vérifier les comptes pour 2021. Ils sont élus par acclamation et chaleureusement remerciés par le président.

## **7. Information et discussion sur les projets de l'Association pour l'avenir et l'organisation du comité**

---

Jacques Zwahlen présente le projet « **Esprit du lieu : le cas vaudois** » (voir les diapositives en annexe)

- 4 intentions
- a) Un esprit du lieu à saisir au travers d'événements et faits marquants de l'histoire vaudoise ; aussi par des productions et œuvres significatives (textes, chansons, musiques, peintures, sculptures, films, vidéos etc.)
- b) Un bilan à faire des forces et des faiblesses de cet esprit
- c) Les thèmes les plus critiques (ou problématiques) de cet esprit à identifier
- d) Des recommandations à faire pour entretenir et renforcer le meilleur de cet esprit et réduire, autant que faire se peut, ce qui l'obscurcit, l'entrave, l'affaiblit ou le pervertit.
- L'enjeu de l'esprit du lieu est d'assurer la cohésion dynamique de la société dont il est l'émanation, entre conservation et progression, sur un socle de valeurs.
- Les actions de base de l'esprit du lieu Rassembler, Animer, Modérer, Arbitrer.
- Expression contemporaine des enjeux critiques de l'esprit : national-libéralisme ; éco-social-démocratie ; fondamentalismes
- JZ présente les 5 périodes et les événements qui s'y rattachent

#### Réactions

- Roland Besse. Y aurait-il qqch. à dire sur la marque des Helvètes ? JZ trouve qu'il est difficile de se représenter ce que les Helvètes pensaient sur notre lieu (év. Guerre des Gaule ?). Site de Clendy à Yverdon où on voit les menhirs et les alignements (époque antérieure encore). Pays de Vaud marqué par des vestiges, c'est un peu de la « pré-histoire », mais difficile de voir quelles traces cela a laissé dans la conscience collective commune. D'où le choix de commencer avec l'an mil (Payerne, Romainmôtier, traces dans les édifices). Ne pas prendre non plus à la légère les contenus populaires (chanson, folklore).
- Stephanie Clarke demande à quel public cela sera adressé ? Nos membres pour commencer, puis d'autres cercles. Il faut laisser les choses émerger.

Jacques Besson présente le projet « **Les chemins de la haine** ». En collaboration avec Charles Kleiber et dans le prolongement des soirées « violence », projet de réfléchir à la question de la haine de manière multimodale et multidisciplinaire. Projet romand (VD-GE). Intérêt de l'aspect multimodal (par ex., mises en scène de différentes thématiques (capsules vidéo) en lien avec la haine par étudiants de la Manufacture). Grâce au grand réseau de CK, archives de la RTS et du CICR à disposition. Aspect spirituel : la question du mal. Certaines manifestations pourraient avoir lieu au Sycomore, d'autres dans la grande salle, etc. Des dates, début mars 2021, étaient retenues qui semblent compromises en raison de la pandémie.

En l'absence de Grégory Solari, Jean-François Habermacher dit un mot sur ce projet « **l'expérience religieuse** ». Qu'est-ce que l'expérience religieuse ? Un événement qui nous arrive et une tentative d'en rendre compte ? L'expérience semble jouer un rôle déterminant dans la manière d'envisager la religion aujourd'hui. Que penser de cette approche ? Participe-t-elle de la tendance actuelle au repli sur la sphère intime ou traduit-elle quelque chose d'essentiel et de spécifique, propre à « l'essence de la religion » ? Pour en parler, nous aurons deux personnalités exceptionnelles : Natalie Depraz, philosophe et spécialiste de phénoménologie et Michel Bitbol, philosophe des sciences, spécialiste de physique contemporaine... Quand ? Si tout va bien au 2<sup>e</sup> semestre 2021...

- Peu de réactions sur le programme. Frédéric Amsler dit son enthousiasme et son intérêt pour l'ensemble
- Quid, du côté de Genève, de ce projet visant à mettre ensemble approche scientifique et approche spirituelle de la réalité (Yves Oltramare + Trinh Xhuan Thuan) ? Frédéric Amsler n'a pas d'éléments particulier à apporter, mais souligne que c'est bien un intérêt d'Yves Oltramare.

## 8. Budget 2021 (indicatif)

La trésorière présente le budget indicatif pour l'année 2021 qui est équilibré. Avec un total de produits estimés à 7650 CHF, un total de charges pour les projets de 9440 CHF et des frais administratifs de 1300 CHF, il y aurait un excédent de charges de 3090 CHF. Un recours au fonds de projet à hauteur de 3090 CHF donnerait un exercice équilibré.

- Frédéric Amsler et Roland Besse soulignent l'importance de demander des cotisations cette année et de faire des projets même si c'est en visio-conférence.
- Pierre Gisel relève le succès des expériences qu'il a faites des soirées-débats en visio-conférences.
- Stephanie Clarke invite à réfléchir au format des soirées (manière d'animer, capsules, etc.) si les soirées sont par zoom.
- Jean-François Habermacher relève l'importance d'essayer d'étoffer l'association si on veut garder la centaine de membres actuelle (vieillesse naturelle).

## 9. Divers et propositions individuelles

---

Le président remercie chacune et chacun de sa participation. « Valete » Portez-vous bien ! dit-il en conclusion avant de lever la séance avec le regret qu'elle ne puisse être suivie d'un temps convivial.

Procès-verbal établi par Sylvie Arnaud, 4/2/2021

Le président



Jean-François Habermacher

La vice-présidente



Sylvie Arnaud, secrétaire du jour

### Annexes

- Rapport des vérificateurs des comptes
- Diapositives de présentation du projet « Esprit du lieu : le cas vaudois »

- Cèdres Réflexion –  
Assemblée générale du 3 février 2021

\*

Projet ***Esprit du lieu***  
(*le cas vaudois*)

\*

- a) Un *esprit du lieu* à saisir au travers d'événements et faits marquants de l'histoire vaudoise; aussi par des productions et œuvres significatives (textes, chansons, musiques, peintures, sculptures, films, vidéos etc.)
- b) Un bilan à faire des forces et des faiblesses de cet esprit
- c) Les thèmes les plus critiques (ou problématiques) de cet esprit à identifier
- d) Des recommandations à faire pour entretenir et renforcer le meilleur de cet esprit et réduire, autant que faire se peut, ce qui l'obscurcit, l'entrave, l'affaiblit ou le pervertit

## Programme *Esprit du lieu (le cas vaudois)*

2 soirées au Sycomore, de 19 à 21h, dont la première au moins, si possible, devrait se tenir avant la pause estivale:

- a) Les dates et faits marquants
- b) - Les productions et œuvres significatives;  
- Les forces & faiblesses; les thèmes critiques et les recommandations

Budget: 2500.-

\*

- Cèdres Réflexion -

## Projet ***Esprit du lieu, es-tu là?***

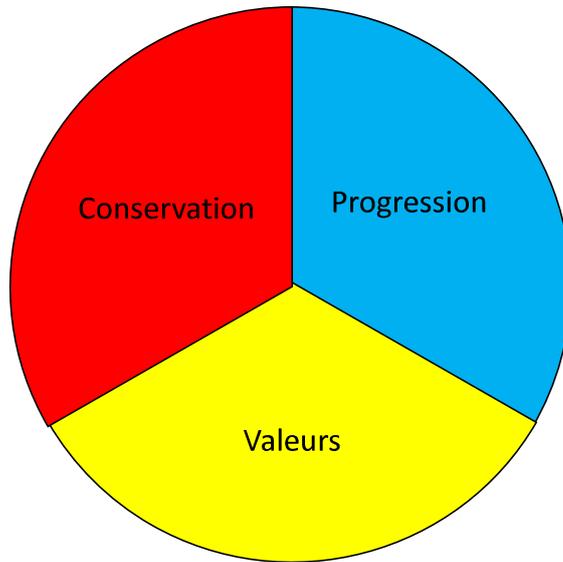
*...et comment vas-tu?*

*(le cas vaudois)*

\*

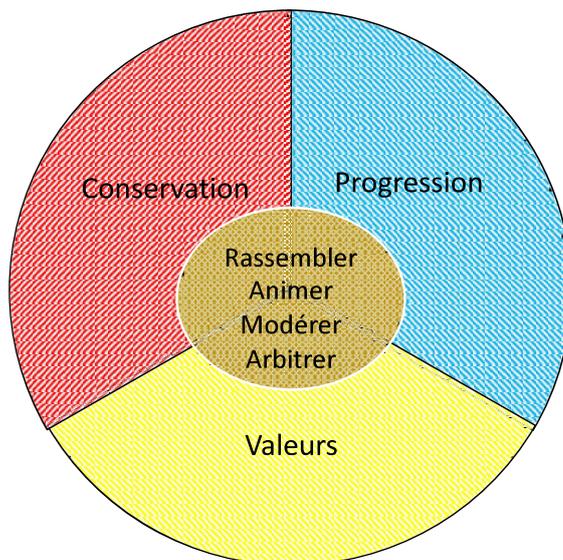
## L'enjeu de l'esprit du lieu

Assurer la cohésion dynamique de la société dont il est l'émanation

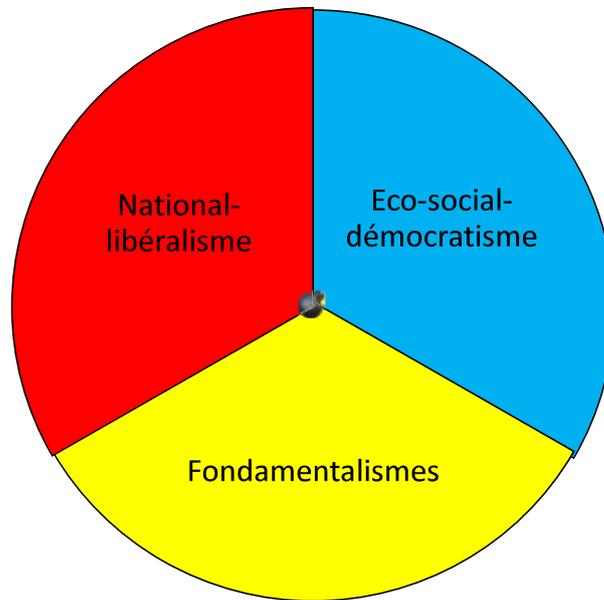


## Les actions de base de l'esprit du lieu:

Rassembler, Animer, Modérer, Arbitrer



Expression contemporaine de l'**enjeu critique** de l'*esprit du lieu*



## I- Identification des **dates marquantes** du développement de l'esprit in VD

tel que manifesté par les principaux courants religieux et politiques

# Les grandes périodes

Avant l'an 1000: de Marius à l'ordre clunisien

1037-1536: de la *Paix de Dieu* à la Réforme protestante

1536-1723: de la Réforme venue de Berne à la décapitation de Davel

1723-1845: de l'impulsion libérale de Davel à la Révolution populaire radicale

1845-2003 : de la démocratie monocole d'obédience radicale-réformée à la nouvelle constitution multicolore et poly-confessionnelle

2003 et après...

573	Marius, évêque d'Avenches	
963	Début de la construction de l'abbatiale de Payerne	
1037	<b>Paix de Dieu</b> à Lausanne, sous la houlette d'Odilon de Cluny	
1361	1ère réunion attestée des <i>Etats de Vaud</i> à Moudon	
1536-37	<b>Réforme:</b> <i>Dispute de Lausanne</i> , expulsion de l'évêque(36) et création de l'Académie(37), première du genre à former des pasteurs réformés francophones	
1655	Dernière exécution d'une sorcière dans le pays de Vaud	
1676	Berne introduit l'école obligatoire dans le Pays de Vaud	
1722-23	Berne exige la soumission des pasteurs au <i>Consensus helveticus</i> (22)	<b>Décapitation de Davel</b> (23), aux Vaudoises et aux Vaudois, il dit: "Vous serez un instrument d'élite dans la main de Dieu"

1723	<b>Décapitation de Davel</b>
1804	Formation autour de Germaine de Staël et de Benjamin Constant du <i>Groupe de Coppel</i>
1817-18	La pratique du culte catholique est à nouveau pleinement autorisée dans le canton (17). Premières rencontres du <i>Réveil vaudois</i> à Sainte-Croix (18)
1845	<b>Révolution radicale</b> provoquant la sécession d'une majorité de pasteurs qui, refusant la tutelle de l'Etat, fonde un an plus tard <i>l'Église libre</i> ; conduisant aussi à la destitution de l'Académie d'Alexandre Vinet et de la quasi totalité des professeurs d'obédience libérale

4e période

1990-92	Yvette Jaggi syndique de Lausanne (90) Grève des femmes (91)	Non à l'EEE contre l'avis de VD (92)	Lancement du mouvement <i>Né un 7 décembre 1992</i>
2003	Entrée en vigueur de la <b>nouvelle Constitution vaudoise</b>		
	a) mention de la <i>Création</i> dans le préambule. Elle est à respecter comme berceau des générations à venir		
	b) les quatre valeurs fondamentales du canton: <i>Liberté, Responsabilité, Solidarité, Justice</i>		
	c) inscription de la <i>dimension spirituelle</i> de la personne humaine, dont l'Etat doit tenir compte		
	d) confirmation de la reconnaissance de l'Eglise évangélique réformée comme institution de droit public		
	e) reconnaissance de l'Eglise catholique romaine comme institution de droit public		
	f) reconnaissance de la communauté israélite comme institution d'intérêt public		
	g) possibilité de reconnaissance d'autres communautés religieuses aux conditions fixées par une loi de cas en cas		
	h) Principe de l'équilibre hommes-femmes au sein des autorités		
	l) Octroi des droits politiques aux étrangers au niveau communal		

5e période (3)

**Projet Esprit du lieu, es-tu là et comment vas-tu? (le cas vaudois) : dates marquantes, par catégories, du développement de l'esprit in VD, manifesté par les principaux courants religieux et politiques (JZ/janvier 2021)**

	Religieux	Laïcs	Femmes	Etrangers	Jeunes	
2019					Grève des jeunes pour le climat	2019
2012		Majorité rose-verte au Conseil d'Etat				2012
2009	Visite du Dalaï-Lama à Lausanne	La Fac.de théologie & de sc.des religions de l'UNIL devient le pôle de compétences des sciences des religions (histoire, anthropologie, psychologie et sociologie des religions) en Suisse romande				2009
2003-04		Entrée en vigueur de la <b>nouvelle Constitution</b> (03)		Coming out de Marianne Huguenin, syndique de Renens et conseillère nationale POP (04)		2003-04
		a) mention de la <i>Création</i> dans le préambule. Elle est à respecter comme berceau des générations à venir b) les quatre valeurs fondamentales du canton: <i>Liberté, Responsabilité, Solidarité, Justice</i> c) inscription de la <i>dimension spirituelle</i> de la personne humaine, dont l'Etat doit tenir compte d) confirmation de la reconnaissance de l'Eglise évangélique réformée comme institution de droit public e) reconnaissance de l'Eglise catholique romaine comme institution de droit public f) reconnaissance de la communauté israélite comme institution d'intérêt public g) possibilité de reconnaissance d'autres communautés religieuses aux conditions fixées par une loi de cas en cas				
			h) Principe de l'équilibre hommes-femmes au sein des autorités			
				i) Octroi des droits politiques aux étrangers au niveau communal		
1990-92		Yvette Jaggi syndique de Lausanne (90)	Grève des femmes (91)	Non à l'EEE contre l'avis de VD (92)	Lancement du mouvement <i>Né un 7 décembre 1992</i>	1991-92
1979-80		Election de D.Brélaz au Conseil national (79)			<i>Lôzane Bouge</i> (80)	1979-80
1974	Naissance du <i>Mouvement de Lausanne</i> pour l'évangélisation du monde					1974
1970-72	Financement des catholiques par l'Etat(70)	Fondation de l'association <i>Sauver Lavaux</i> (72)		Manifs du CAC (71); discours de P.Zwahlen à la cathédrale, fouet de G.Rapp et mouvement <i>Zéro de conduite</i> (72)		1970-72
1965	Fusion des Eglises nationale & libre					1965
1959			Octroi des droits politiques aux femmes dans le canton			1959
1946-48		1ère <i>Chaîne du Bonheur</i> à la Radio romande (46)		Appel à la jeunesse vaudoise pour la construction de Crêt-Bérard (48)		1946-48
1933		Fondation de la Ligue vaudoise				1933
1927	Conférence préparatoire à Lausanne du Conseil Oecuménique des Eglises					1927
1912					Création de la Brigade de Sauvabelin	1912
1910	Inauguration de la Synagogue de Lausanne					1910
1907		Grève générale dans le canton: médiation par le Conseil d'Etat				1907
1867		A Lausanne, 2e congrès de l'Association Internationale des Travailleurs (1ère Internationale communiste)				1867
1845		<b>Révolution radicale</b> provoquant la division entre les Eglises nationale et libre, ainsi que la destitution d'A.Vinet et des autres professeurs libéraux de l'Académie				1845-46
1817-18	La pratique du culte catholique est à nouveau pleinement autorisée dans le canton (17). Premières rencontres du <i>Réveil vaudois</i> à Sainte-Croix (18)					1817-18
1804		Formation autour de Germaine de Staël et de Benjamin Constant du <i>Groupe de Coppet</i>				1804
1722-23	Berne exige la soumission des pasteurs au <i>Consensus helveticus</i> (22)		<b>Décapitation de Davel</b> (23); aux Vaudoises et aux Vaudois, il dit: "Vous serez un instrument d'élite dans la main de Dieu"			1722-23
1676		Berne introduit l'école obligatoire dans le Pays de Vaud				1676
1655			Dernière exécution d'une sorcière dans le pays de Vaud			1655
1536-37	<b>Réforme: Dispute de Lausanne</b> , expulsion de l'évêque(36) et création de l'Académie(37), première du genre à former des pasteurs réformés francophones					1536-37
1361		1ère réunion attestée des <i>Etats de Vaud</i> à Moudon				1361
1037	<b>Paix de Dieu</b> à Lausanne, sous la houlette d'Odilon de Cluny					1037
963	Début de la construction de l'abbatiale de Payerne					963
573	Marius, évêque d'Avenches					573

*Si l'extase est muette, le bonheur est doué de parole; reste à savoir laquelle*

## II- Identification des **dates marquantes** du développement de l'esprit in VD

tel que manifesté par les principaux courants scientifiques et culturels

1766	Dr Tissot nommé prof. de médecine à l'Académie; il entretient une correspondance nourrie avec le curateur Albrecht de Haller
1770	Publication du 1er volume de l'Encyclopédie d'Yverdon
1797	1ère Fête des Vignerons à Vevey sous l'égide des divinités antiques Palès, Bacchus et Cérés
1804	Pestalozzi à Yverdon
1870	Léon Walras à l'UNIL, initiateur en économie de L'Ecole de Lausanne
1896	Fondation du Montriond-Football-Club, futur Lausanne-Sport

**Projet Esprit du lieu, es-tu là et comment vas-tu? (le cas vaudois) : dates marquantes, par catégories, du développement de l'esprit in VD (JZ/janvier 2021)**

	Religieux	Laïcs	Femmes	Etrangers	Jeunes		
2017-19		Jacques Dubochet prix Nobel de chimie (17)			Grève des jeunes pour le climat (19)	2017-19	
2012		Majorité rose-verte au Conseil d'Etat				2012	
2009	Visite du Dalaï-Lama à Lausanne	La Faculté de théologie & de sciences des religions de l'UNIL devient le pôle de compétences des sciences des religions (histoire, anthropologie, psychologie et sociologie des religions) en Suisse romande				2009	
2003-04		Entrée en vigueur de la <b>nouvelle Constitution</b> (03)	Coming out de Marianne Huguenin, syndique de Renens et conseillère nationale POP (04)			2003-04	
		a) mention de la <i>Création</i> dans le préambule. Elle est à respecter comme berceau des générations à venir					
		b) les quatre valeurs fondamentales du canton: <i>Liberté, Responsabilité, Solidarité, Justice</i>					
		c) inscription de la <i>dimension spirituelle</i> de la personne humaine, dont l'Etat doit tenir compte					
		d) confirmation de la reconnaissance de l'Eglise évangélique réformée comme institution de droit public					
		e) reconnaissance de l'Eglise catholique romaine comme institution de droit public					
		f) reconnaissance de la communauté israélite comme institution d'intérêt public					
		g) possibilité de reconnaissance d'autres communautés religieuses aux conditions fixées par une loi de cas en cas					
		h) Principe de l'équilibre hommes-femmes au sein des autorités					
		i) Octroi des droits politiques aux étrangers au niveau communal					
1990-92		Yvette Jaggi syndique de Lausanne (90)	Grève des femmes (92)	Non à l'EEE contre l'avis de VD (92)	Lancement du mouvement <i>Né un 7 décembre 1992</i>	1990-92	
1985-86		A Yverdon, reconstitution du site dit de Clendy, formé de 45 menhirs du Ve millénaire avant JC (86)			Ouverture de la <i>Dolce Vita</i> (85)	1985	
1979-80		Election de D.Brélaz au Conseil national (79)	Les <i>petites fugues</i> d'Y.Yersin (79)		<i>Lôzane bouge</i> (80)	1979-80	
1976		Ouverture du musée de l'Art Brut; 1er Festival Paléo à Nyon				1976	
1973-74	Naissance du <i>Mouvement de Lausanne</i> pour l'évangélisation du monde (74)	L'Ogre de Chessex, prix Goncourt(73)				1973-74	
1970-72	Financement des catholiques par l'Etat(70)	Fondation de l'association <i>Sauver Lavaux</i> (72)		Manifs du CAC (71); discours de P.Zwahlen à la cathédrale, fouet de G.Rapp et mouvement <i>Zéro de conduite</i> (72)		1970-72	
1964-5	Fusion des Eglises nationale & libre (65)	Expo nationale 64 à Lausanne				1964-5	
1967		1er Montreux Jazz Festival				1967	
1958-60		Quin-ouin à la Radio romande (58)	Octroi des droits politiques aux femmes dans le canton (59)		Jacques Piccard atteint le fond de la fosse des Mariannes (60)	1958-60	
1946-48	1ère <i>Chaîne du Bonheur</i> à la Radio romande (46)		Séminaire de l'OMPV conduit par le Dr Lucien. Bovet en présence d'Anna Freud (48)		Appel à la jeunesse vaudoise pour construire Crêt-Bérard (48)	1946-48	
1933		Fondation de la Ligue vaudoise				1933	
1927	Conférence préparatoire à Lausanne du Conseil Oeuménique des Eglises					1927	
1918		A l'Opéra de Lausanne, 1ère représentation de <i>L'Histoire du soldat</i> , de Stravinski & Ramuz				1918	
1915-16		Installation du CIO à Lausanne(15); 1er comptoir vaudois d'échantillons (16) qui devient quatre ans plus tard le Comptoir suisse				1915-16	
1912						Création de la Brigade de Sauvabelin	1912
1910	Inauguration de la Synagogue de Lausanne					1910	
1907-8		Grève générale dans le canton; médiation par le Conseil d'Etat (07)		Création du théâtre du Jorat par R.Morax (08)		1907-8	
1896		Fondation du Montriond-Football-Club, futur Lausanne-Sport					
1870		Léon Walras à l'Unil, initiateur en économie de <i>L'Ecole de Lausanne</i>				1870	
1867		A Lausanne, 2e congrès de l'Association Internationale des Travailleurs (1ère Internationale communiste)				1867	
1845-46		<b>Révolution radicale</b> provoquant la division entre les Eglises nationale et libre, ainsi que la destitution d'A.Vinet et des professeurs libéraux de l'Académie				1845-46	
1817-18	La pratique du culte catholique est à nouveau pleinement autorisée dans le canton (17). Premières rencontres du <i>Réveil vaudois</i> à Sainte-Croix (18)					1817-18	
1804		Formation autour de Germaine de Staël et de Benjamin Constant du <i>Groupe de Coppet</i>			Pestalozzi à Yverdon	1804	
1797		1ère Fête des Vignerons à Vevey sous l'égide des divinités antiques Palès, Bacchus et Cérés				1797	
1770		Publication du 1er volume de l' <i>Encyclopédie d'Yverdon</i>				1770	
1766		Dr Tissot nommé prof. de médecine à l'Académie; il entretient une correspondance nourrie avec le curateur Albrecht de Haller				1766	
1722-23	Berne exige la soumission des pasteurs au <i>Consensus helveticus</i> (22)	Décapitation de Davel (23),aux Vaudoises et aux Vaudois, il dit: "Vous serez un instrument d'élite dans la main de Dieu"				1722-23	
1676		Berne introduit l'école obligatoire dans le Pays de Vaud				1676	
1655		Dernière exécution d'une sorcière dans le pays de Vaud				1655	
1536-37	<b>Réforme: Dispute de Lausanne</b> , expulsion de l'évêque (36) et création de l'Académie (37), première du genre à former des pasteurs réformés francophones					1536-37	
1361		1ère réunion attestée des <i>États de Vaud</i> à Moudon				1361	
1037	<b>Paix de Dieu</b> à Lausanne, sous la houlette d'Odilon de Cluny					1037	
963	Début de la construction de l'abbatiale de Payerne					963	
573	Marius, évêque d'Avenches					573	

*Si l'extase est muette, le bonheur est doué de parole; reste à savoir laquelle*

- Cèdres Réflexion –  
Projet *Esprit du lieu* (le cas vaudois)  
Textes de référence

Source locale

Chante Jeunesse : *Tout simplement* : c'est si simple d'aimer

C.-F. Ramuz : *Fête des Vignerons*, Grasset-Champs, 1929, les pages 18-19 sur le travail comme punition divine et les pages 32-36 sur l'abandon, la déprime et l'alcool.

J. Chessex : in *L'Ogre*, le passage où le prof. Jean Calmet, au Gymnase de la Cité, s'angoisse devant le buste de Ramuz.

Jean Villard Gilles : *Le bonheur*

Source extérieure

Deep Purple: *Smoke on the water*, Machine Head, 1972; relatant l'incendie du Casino de Montreux en décembre 1971 : Y a le feu au Lac.

<https://www.youtube.com/watch?v=rSrrgwYGjosa>

*Pour la réflexion et l'étayage préparatoire à l'interne*

C.-F. Ramuz : - in *Essais* (1927-1935), Slatkine 2009, le chapitre IV de *Questions* (p. 354 à 362) sur la position unique des Vaudois, issus d'un pays souverain tout à la fois de langue et de culture française et de confession et d'éthique protestante.

P. Gisel : *Sortir le religieux de sa boîte noire*, Labor et Fides 2019, pp. 212 à 216 sur les trois fonctions des communautés religieuses : le récit, la relation avec ce qui dépasse chacun et l'offre de rituels et de symbolisation.

J.-P. Bastian, *La Révolution radicale casse en deux l'Église réformée*, in revue *Passé Simple* no 7, septembre 2015, p.3 : *La démission, en novembre 1845, d'une majorité des pasteurs fut un séisme dans le canton de Vaud. Cette rupture structura une tension féconde entre deux modèles de relations entre religieux et politique. Le premier était fait de soumission pour mieux assurer l'encadrement de la spiritualité au service du peuple. Le second se caractérisait par la séparation dans le but de la régénération individuelle et sociale.*

R. Guardini, *De la mélancolie*, Seuil, 1953, p.69, cité par D. Vasse in *Le mystère de la proximité*, Christus no 222, 2009, p. 46 : Le sens véritable de la mélancolie ne se révèle qu'à partir du spirituel. Et voici, me semble-t-il, où il réside en dernier ressort : la mélancolie est l'inquiétude que provoque chez l'homme la

proximité de l'éternel. C'est là ce qui le rend heureux et, en même temps, constitue pour lui une menace.

J.-F. Billeter : in *Notes sur Tchouang-Tseu et la philosophie*, Allia 2010, les pages 19-20 et 92, sur l'imagination individuelle et collective synthétiseur de sens tout autant que potentiel d'affrontement et de violence.

E. Morin : in *La Voie*, Pluriel 2011, les pages 434 et 435, sur le besoin de spiritualité et l'importance de la dimension intérieure et des deux sexes de l'esprit.

Th. Adorno cité par Urs Meier, in *Foi et connaissance*, Journal 21, septembre 2020 : « Rien en termes de contenu théologique ne restera inchangé ; tout le monde devra affronter l'épreuve de l'immigration dans le laïc et le profane. »

\*

Alain Burki  
Chemin de Belle Combe 45  
1093 La Conversion

Alfred Stettler  
Sur la Croix 35  
1020 Renens

Lausanne, le 28 janvier 2021

## **Rapport des vérificateurs des comptes à l'assemblée générale de l'association Cèdres Réflexion**

En vertu du mandat qui nous a été confié, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe) de l'association Cèdres Réflexion pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sur la base des documents qui nous ont été présentés. Le contenu des états financiers de l'année 2020 a été fortement marqué par la crise sanitaire qui s'est étendue sur la majeure partie de l'année ; cette crise a rendu impossible, notamment, la réalisation de projets.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mandat consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant.

Nous avons procédé aux vérifications appropriées des documents disponibles et à des échanges avec Madame Sylvie Arnaud, trésorière, et Monsieur Jean-François Habermacher, président de l'association.

Nous avons également jugé l'utilisation des principes essentiels de la tenue de la comptabilité et de la présentation des comptes annuels.

Sur la base de nos contrôles, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Selon la décision de l'administration cantonale des impôts du canton de Vaud du 6 juin 2017 l'association Cèdres Réflexions, à Yverdon-les-Bains, jouit, sur le plan fédéral, cantonal et communal, de l'exonération de l'impôt sur le bénéfice et le capital.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels tels que présentés.

Les vérificateurs

  
Alain Burki    Signé : Alfred Stettler